





## Tableau de bord social – Auvergne

### Dictionnaire des variables

#### Utilisation et diffusion des informations disponibles dans le TBS

Le tableau de bord social (TBS) est placé en accès gratuit sur le site de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale.

Les partenaires peuvent utiliser les informations disponibles sur le TBS dans leurs propres outils de communication (publications...) en mentionnant clairement la source : « Source : Nom du fournisseur de données - Année N – Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne ».

#### Respect du secret statistique

Conformément aux règles institutionnelles validées par la CNIL, aucune diffusion d'information n'est effectuée si les effectifs sont inférieurs à 5. La mention « Nd » est indiquée dans ce cas.

Pour le 1<sup>er</sup> quartile des revenus disponibles par unité de consommation le seuil de diffusion est d'au moins 1 000 ménages ou 2 000 personnes et pour la médiane des revenus disponibles par unité de consommation le seuil de diffusion est d'au moins 50 ménages fiscaux ou 100 personnes. Pour les territoires en-dessous de ces seuils, l'indicateur n'est pas communiqué.

#### • Partenaires fournisseurs de données du TBS (ordre alphabétique)

- Caisse d'allocations familiales de l'Allier (Caf 03)
- Caisse d'allocations familiales du Cantal (Caf 15)
- Caisse d'allocations familiales de la Haute-Loire (Caf 43)
- Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme (Caf 63)
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Auvergne (Carsat Auvergne)
- Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf)
- Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA)
- Caisse primaire d'assurance maladie de l'Allier (CPAM 03)
- Caisse primaire d'assurance maladie du Cantal (CPAM 15)
- Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Loire (CPAM 43)
- Caisse primaire d'assurance maladie du Puy-de-Dôme (CPAM 63)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne (Dreal Auvergne-Rhône-Alpes)
- Institut national de la statistique et des études économiques Auvergne (Insee Auvergne-Rhône-Alpes)
- Mutualité sociale agricole Auvergne (MSA Auvergne)
- Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
- Régime social des indépendants Auvergne (RSI Auvergne)

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus
Code géographique	Code_Geo	Insee ARS Pôle emploi			Sur le code géographique
Libellé géographique	LIBGEO	Insee ARS Pôle emploi			Sur le code géographique
Population légale 2013 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Pop_2013	Insee, RP 2013	01/01/2013 (date de référence statistique)	La <b>population municipale</b> comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.	légales 2013 cliquez
Taux de variation annuel moyen de la population entre 2008 et 2013	EV_08_13	Insee, RP 2013 Insee, RP 2008		Formule : T= [(population légale 2013 / population légale 2008)^(1/5)-1]*100 Unité : %	
		Dispo_Q Insee-FiLoSoFi Fichier Localisé Social et Fiscal Année 2012	Année 2012	Le « ménage fiscal » est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncident au moins une déclaration indépendante de revenus et l'occupation d'un logement connu à la Taxe d'Habitation. Les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont comptés dans les ménages où ils déclarent leurs revenus même s'ils occupent un logement indépendant.	
1 <sup>er</sup> quartile des revenus disponibles par unité de consommation	Rev_Dispo_Q Fichie			Le <b>revenu disponible</b> est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activités, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers (imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration : livrets exonérés, PEA, LEP, CEL, PEL, produits d'assurance vie) et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux : contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Les aides locales (prestations versées par les mairies, association, etc) ne sont pas prises en compte pour le calcul du revenu disponible.	
				Le <b>revenu disponible par unité de consommation (UC)</b> , également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).  L' <b>Unité de consommation (UC)</b> est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de	sur le Fichier Localisé Social et Fiscal <u>cliquez ici</u>
				tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).	
				Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.	
			Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.		
				Le premier quartile du revenu fiscal par UC est tel que 25 % des personnes appartiennent à un ménage dont le revenu disponible par UC est inférieur à cette valeur et 75 % des personnes présentent un revenu supérieur.	

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus
Médiane des revenus disponibles par unité de consommation	Rev_Dispo_M ed	Insee-FiLoSoFi Fichier Localisé Social et Fiscal	Année 2012	Cf. supra : ménage fiscal, revenu disponible et unité de consommation (UC)  La médiane du revenu disponible par unité de consommation (UC) partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage dont le revenu disponible par UC est inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu disponible par UC supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus disponibles par UC au sein d'une zone.	sur le Fichier Localisé Social et Fiscal <u>cliquez ici</u>
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois – catégorie A	Nb_DEFM_A	Pôle emploi Auvergne- Rhône-Alpes	31/12/2013	Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.  La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.	sur les catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi <u>cliquez ici</u>
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois – catégorie B	Nb_DEFM_B	Pôle emploi Auvergne- Rhône-Alpes	31/12/2013	Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.  La catégorie B correspond aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).	sur les catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi cliquez ici
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois – catégorie C	Nb_DEFM_C	Pôle emploi Auvergne- Rhône-Alpes	31/12/2013	Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.  La catégorie C correspond aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).	sur les catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi <u>cliquez ici</u>
Nombre d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS)	Nb_alloc_ASS	Pôle emploi Auvergne- Rhône-Alpes	31/12/2013	Le bénéfice de l'ASS est ouvert : (1) aux travailleurs privés d'emploi qui ont épuisé leurs droits à l'allocation de retour à l'emploi (ARE) ou à la rémunération de fin de formation, (2) aux bénéficiaires de l'ARE, âgés d'au moins 50 ans, qui choisissent cette allocation, si son montant est supérieur à celui de l'ARE, (3) aux artistes non-salariés, non bénéficiaires de l'assurance chômage.	<u>cliquez ici</u>
Taux des allocataires de l'ASS	Part_Alloc_AS S	Pôle emploi Auvergne- Rhône-Alpes	31/12/2013	Numérateur : nombre d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (Nb_alloc_ASS)  Dénominateur : nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois (catégories A, B et C) (Nb_DEFM_A + Nb_DEFM_B + Nb_DEFM_C) Unité : %	
Nombre d'assurés et ayants droits de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) <sup>1</sup>	CMUC_Pop_C ouv	CPAM 03, CPAM 15, CPAM 43, CPAM 63	31/12/2012	Population couverte par la CMUC : nombre d'assurés et ayants droits de la CMU-C du régime général <i>stricto sensu</i>	Cliquez ici
Population couverte par la CMUC <sup>1</sup>	Part_Pop_cou v_CMUC	CPAM 03, CPAM 15, CPAM 43, CPAM 63 Insee, RP 2013	31/12/2012	Numérateur : nombre de personnes couvertes par la CMUC (CMUC_Pop_Couv) Dénominateur : Population légale 2013 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 Unité : %	
Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus

<sup>1</sup> Données non disponibles

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus
Nombre d'allocataires du Revenus de Solidarité Active	Nb_alloc_RSA	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Nombre de foyers qui perçoivent le revenu de solidarité active (Rsa). Entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2009 en France métropolitaine, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) et les aides attribuées par les CAF aux personnes privées d'emploi.	Pour des données nationales : Études et résultats « Le RSA en 2014 : une augmentation qui fléchit mais reste soutenue »
Population couverte par le Revenu de Solidarité Active	Nb_pop_couv _RSA	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	La population couverte par le RSA comprend l'allocataire du RSA ainsi que ses ayant-droits (conjoints, enfants à charge et éventuellement d'autres personnes à charge au sens prestations familiales).	
Part de la population couverte par le RSA	Part_Pop_cou v_RSA	Cnaf, CCMSA Insee, RP 2013	31/12/2013 01/01/2013	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA (Nb_pop_couv_RSA)  Dénominateur : population légale 2013 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 (Pop_2013)  Unité : %	
Nombre d'allocataires du RSA socle seul	Nb_alloc_RSA _socle_seul	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Nombre de foyers allocataires du « RSA socle seul » : ceux qui n'ont pas de revenus d'activité. Toutefois, en cas de reprise d'activité, le bénéficiaire peut cumuler salaires et allocation pendant trois mois.	
Population couverte par le RSA socle seul	Nb_pers_cou v_RSA_socle_ seul	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	La population couverte par le RSA socle seul comprend l'allocataire du RSA socle seul ainsi que ses ayant-droits (conjoints, enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).	
Part de la population couverte par le RSA socle seul	Part_Pop_cou v_RSA_socle_ seul	Cnaf, CCMSA Insee, RP 2013	31/12/2013 01/01/2013	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA socle seul (Nb_pers_couv_RSA_socle_seul)  Dénominateur : population légale 2013 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 (Pop_2013)  Unité : %	
Nombre d'allocataires du RSA socle et activité	Nb_alloc_RSA _socle_act	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Nombre de foyers allocataires du RSA socle et activité : ceux qui perçoivent de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire (intervenant dans le calcul du montant de la prestation et dépendant de la composition du foyer).	
Population couverte par le RSA socle et activité	Nb_pers_cou v_RSA_socle_ act	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	La population couverte par le RSA socle et activité comprend l'allocataire du RSA socle et activité ainsi que ses ayant-droits (conjoints, enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).	
Part de la population couverte par le RSA socle et activité parmi la population totale	Part_Pop_cou v_RSA_socle_ act	Cnaf, CCMSA Insee, RP 2013	31/12/2013	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA socle et activité (Nb_pers_couv_RSA_socle_act) Dénominateur : population légale 2013 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 (Pop_2013) Unité : %	
Nombre d'allocataires du RSA activité seul	Nb_alloc_RSA _act_seul	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Nombre de foyers allocataires du RSA activité seule : ceux qui perçoivent de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire.	
Population couverte par le RSA activité seul	Nb_pers_cou v_RSA_act_s eul	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	La population couverte par le RSA activité seule comprend l'allocataire du RSA activité seule ainsi que ses ayant-droits (conjoints, enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).	
Part de la population couverte par le RSA activité seul	Part_Pop_cou v_RSA_act_s eul	Cnaf, CCMSA Insee, RP 2013	31/12/2013	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA activité seul (Nb_pers_couv_RSA_act_seul)  Dénominateur : population légale 2013 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 (Pop_2013)  Unité : %	

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus	
Nombre d'allocataires du RSA non majoré	Nb_alloc_RSA _non_majoré	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Nombre de foyers allocataires du RSA qui ne bénéficient pas de la majoration pour isolement.		
Population couverte par le RSA non majoré	Nb_pers_cou v_RSA_non_ majoré	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	La population couverte par le RSA non majoré comprend l'allocataire du RSA non majoré ainsi que ses ayant-droits (conjoints, enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).		
Part de la population couverte par le RSA non	Part_Pers_Co uv_RSA_non_	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA non majoré (Nb_alloc_RSA_non_majoré)		
majoré	maj	Insee, RP 2013	01/01/2013	Dénominateur : population légale 2013 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 (Pop_2013) Unité : %		
Nombre d'allocataires du RSA majoré	Nb_alloc_RSA _majoré	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Nombre de foyers allocataires du RSA qui bénéficient d'une majoration pour isolement. Un allocataire en « situation d'isolement » c'est-à-dire ayant seul la charge de un ou des enfants (ou à naître) pourra bénéficier du RSA Majoré : socle majoré ou socle et activité majoré ou activité majoré.		
Population couverte par le RSA majoré	Nb_pers_cou v_RSA_major é	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	La population couverte par le RSA majoré comprend l'allocataire du RSA majoré ainsi que ses ayant-droits (enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).		
Part de la population couverte par le RSA	Part_Pers_Co uv_RSA_majo ré	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA majoré (Nb_pers_couv_RSA_majoré)		
majoré		Insee, RP 2013	01/01/2013	Dénominateur : population légale 2013 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 (Pop_2013) Unité : %		
Nombre d'allocataires de l'allocation d'adulte handicapé (AAH)	Nb_alloc_AAH	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Nombre d'allocataires de l'allocation adulte handicapé. Pour les couples de handicapés, chacun des deux bénéficiaires est comptabilisé.	cliquez ici	
Taux d'allocataires de		Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Numérateur : nombre d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (Nb_alloc_AAH)		
I'AAH	Tx_alloc_AAH	Insee, RP 2013	01/01/2013	Dénominateur : population de 20 à 64 ans (RP 2013) Unité : %	cliquez ici	
Nombre de personnes couvertes par l'AAH	Nb_pers_cou v_AAH	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	La population couverte par l'allocation adulte handicapée comprend l'allocataire ainsi que ses ayants droits (conjoint, enfants à charge et éventuellement d'autres personnes à charge au sens prestations familiales)	<u>cliquez ici</u>	
Part de la population	Part Pers Co	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Numérateur : nombre de personnes couvertes par l'AAH (Nb_pers_couv_AAH)		
couverte par l'AAH	uv_AAH	Insee, RP 2013	01/01/2013	Dénominateur : population légale 2013 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 (Pop_2013) Unité : %	<u>cliquez ici</u>	
Nombre d'allocataires des aides au logement (APL, ALS, ALF)	Nb_alloc_aide s_log	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Les foyers qui payent un loyer ou remboursent un prêt pour leur résidence principale et qui ont des ressources modestes peuvent bénéficier de l'une des trois aides au logement suivantes : l'aide personnalisée au logement (ApI), l'allocation de logement familiale (Alf) ou l'allocation de logement sociale (Als). Les trois aides ne sont pas cumulables. L'ordre de priorité est le suivant : APL, ALF, ALS.	<u>cliquez ici</u>	
Taux d'allocataires des	Tx_alloc_aide	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Numérateur : nombre d'allocataires des aides au logement (APL, ALS, ALF) (Nb_alloc_aides_log)	cliquez ici	
aides au logement	ides au logement	s_log	Insee, RP 2013	01/01/2013	Dénominateur : nombre de ménages dont le chef de ménage à 15 ans et plus (RP 2013) Unité : %	andacz ici

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus
Nombre de personnes couvertes par les aides au logement (APL, ALS, ALF)	Nb_pers_cou v_aides_log	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	La population couverte par une aide au logement comprend l'allocataire ainsi que ses ayants droits (conjoint, enfants à charge et éventuellement d'autres personnes à charge au sens prestations familiales)	<u>cliquez ici</u>
Part des personnes	Part_Pers_Co	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Numérateur : Nombre de personnes couvertes par les aides au logement (APL, ALS, ALF) (Nb_pers_couv_aides_log)	
couvertes par les aides au logement	uv_aides_log	Insee, RP 2013	01/01/2013	Dénominateur : population légale 2013 en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 (Pop_2013) Unité : %	
Nombre d'allocataire dépendants des	Nb_alloc_Dep	Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 50 % à 100 % des ressources brutes déclarées et des prestations.	
prestations	_Prest	onar, oomore	3171272313	Les montants des compléments mode de garde sont exclus. La prime naissance/adoption est prise pour 1/9 <sup>ème</sup> , l'Allocation de rentrée scolaire est prise pour 1/12 <sup>ème</sup> .	
Part des allocataires	Part_Alloc_de p_prest	prest Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Numérateur : nombre d'allocataires dépendants des prestations de 50 % à 100 % du « revenu disponible » (Nb_alloc_Dep_Prest)	
dépendants des prestations				Dénominateur : Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants percevant au moins une prestation mensuelle (Ruc_Alloc)	
				Unité: %	
Nombre de retraités au régime général et à la MSA	Nb_retraités	Carsat Auvergne, MSA Auvergne	31/12/2013		
Nombre d'allocataires du minimum vieillesse	Min_vieillesse	Carsat Auvergne, MSA Auvergne	31/12/2013	Le minimum vieillesse comprend l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (Aspa) et l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) (nouveau dispositif) ainsi que l'allocation supplémentaire (art. L815-2 et art. 815-3) (ancien dispositif).	
Taux des allocataires du	Tx_alloc_Min	Carsat Auvergne, MSA	31/12/2013	Numérateur : nombre d'allocataires du minimum vieillesse (Min_vieillesse)	
minimum vieillesse	_vieillesse	Auvergne Insee, RP 2013	01/01/2013	Dénominateur : population des 65 ans et plus (RP 2013) Unité : %	
Nombre de logements sociaux publics	Nb_logt_soc_ pub	Dreal Auvergne, RPLS	31/12/2013	Nombre de logements locatifs sociaux	
		x_logt_socia   Auvergne,	131/12/2013	Numérateur : nombre logements locatifs sociaux publics (Nb_logt_soc_pub)	
Taux de logements sociaux publics	Tx_logt_socia ux_publics		01/01/2013	Dénominateur : nombre de ménages dont la personne de référence est âgée de 15 ans ou plus (RP 2013) Unité : %	

Allocataires Caf-MSA de moins de 65 ans et non étudiants
percevant au moins une prestation mensuelle

0-4-

Les indicateurs ci-dessous portent sur un champ restreint. En effet, compte tenu de la méconnaissance par les Caf et la MSA des ressources disponibles (revenus propres et/ou prestations) de certaines catégories de bénéficiaires, ces catégories ont été exclues des variables faisant référence aux revenus. Les exclusions concernent : les étudiants, les familles où soit l'allocataire, soit le conjoint est âgé de 65 ans ou plus, les allocataires des régimes spéciaux (RATP, ...), les handicapés hébergés en maisons d'accueil spécialisées ou hospitalisés.

Le **revenu par unité de consommation (RUC)** permet de comparer le niveau de vie des ménages de taille et de composition différente, et de prendre en compte les économies d'échelle qui en découlent. Le revenu mensuel (disponible avant impôts, comprenant les prestations versées par les CAF-MSA) est rapporté au nombre **d'unités de consommation (UC)**.

L'**UC** est obtenue en additionnant les membres du foyer, pondéré par les coefficients suivants : 1 pour l'allocataire, 0,5 par adulte supplémentaire et les enfants à charge de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans. On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales (cet ajout est spécifique aux fichiers CAF-MSA).

Libellé indicateur	indicateur	Source	Période	Précisions	plus
Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants	Ruc_Alloc	MSA Auvergne, Cnaf	31/12/2013		
Population couverte par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants	Ruc_pers_c ouv	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne	31/12/2013	La population couverte par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants comprend l'allocataire ainsi que ses ayants-droits (conjoints, enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).	
Nombre de familles monoparentales de moins de 65 ans et non étudiants	RUC_monop _Alloc	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne	31/12/2013		
Nombre de couples, de moins de 65 ans et non étudiants, de 3 enfants ou plus	RUC_cpl_3X _Alloc	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne	31/12/2013		
Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants percevant une aide au logement (APL, ALS, ALF)	RUC_Aide_L ogt_Alloc	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne	31/12/2013	Les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants qui payent un loyer ou remboursent un prêt pour leur résidence principale et qui ont des ressources modestes peuvent bénéficier de l'une des trois aides au logement suivantes : l'aide personnalisée au logement (ApI), l'allocation de logement familiale (Alf) ou l'allocation de logement sociale (Als). Les trois aides ne sont pas cumulables. L'ordre de priorité est le suivant : APL, ALF, ALS.	
				Les allocataires à bas revenus se définissent comme étant au-dessous du seuil de bas reve	enus. Le seuil de bas

# Allocataires Caf-MSA de moins de 65 ans et non étudiants, percevant au moins une prestation mensuelle, à bas revenus

Les allocataires à bas revenus se définissent comme étant au-dessous du seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus est fourni chaque année par l'Insee à partir de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux hors revenus financiers imputés. Le seuil applicable sur les données au 31/12 2013 relatif aux revenus de l'année 2012 s'établit à 1 021 €.

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus
Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Nb_Alloc_B R	Cnaf, CCMSA	31/12/2013		
Part des allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Part_alloc_ BR	MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Numérateur : Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus Dénominateur : Nombre d'allocataires Caf-MSA de moins de 65 ans et non étudiants percevant au moins une prestation mensuelle (Ruc_Alloc) Unité : %	

Da.... am aa..ai..

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus
Population couverte par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Nb_pers_co uv_BR	Cnaf, CCMSA	31/12/2013		
Part de la population couverte par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Part_pers_c ouv_BR	Cnaf, CCMSA Insee, RP 2013	31/12/2013	Numérateur : Nombre de personnes couvertes par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus (Nb_pers_couv_BR)  Dénominateur : population légale 2013 en vigueur au 1er janvier 2016  Unité : %	
Nombre de familles monoparentales de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Nb_alloc_B R_monop	Cnaf, CCMSA	31/12/2013		
Part des familles monoparentales de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Part_Alloc_ RV_monop	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Numérateur : Nombre familles monoparentales de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus (Nb_alloc_BR_monop)  Dénominateur : Nombre de familles monoparentales de moins de 65 ans et non étudiants (Ruc_monop_Alloc)  Unité : %	
Nombre de couples, de moins de 65 ans et non étudiants, de 3 enfants ou plus à bas revenus <sup>2</sup>	Nb_Alloc_B R_cpl_3X	MSA Auvergne, Cnaf	31/12/2013		
Taux des couples de moins de 65 ans et non étudiants, de 3 enfants ou plus à bas revenus <sup>2</sup>	Part_Alloc_ BR_cpl_3X	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf	31/12/2013	Numérateur : Nombre de couples, de moins de 65 ans et non étudiants, de 3 enfants ou plus à bas revenus (Nb_Alloc_BR_cpl_3X)  Dénominateur : Nombre de couples, de moins de 65 ans et non étudiants, de 3 enfants ou plus (RUC_cpl_3X_Alloc)  Unité : %	
Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus percevant une aide au logement (APL, ALS, ALF)	Nb_Alloc_B R_log	Cnaf, CCMSA	31/12/2013		
Taux d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus percevant une aide au logement (APL, ALS, ALF)	Part_Alloc_ BR_log	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2013	Numérateur : Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus percevant une aide au logement (Nb_Alloc_BR_log)  Dénominateur : Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants percevant une aide au logement (APL, ALS, ALF) (RUC_Aide_Logt_Alloc)  Unité : %	

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Données non disponibles